

ANNÉE SCOLAIRE : 2024 - 2025

NOM : .....

Prénom : .....

Classe:

Nom et prénom des parents ou du responsable légal:

1 ..... Tél: .....

2 ..... Tél: .....

**Personnes autorisées à prendre l'enfant à l'aide aux devoirs**  
(l'enfant ne pourra pas partir avec une personne non mentionnée)

Nom..... ☎ : .....

Nom..... ☎ : .....

Nom..... ☎ : .....

A l'issue de l'aide aux devoirs, votre enfant (Cocher la bonne réponse):

- rentrera seul
- ira à la garderie
- Sera récupéré par

☒ **Par mesure de sécurité, toute absence d'un enfant inscrit doit être signalée par écrit à l'animatrice ou dans le cahier de liaison.**

☒ **Toute absence non justifiée reste due.**

Merci de bien vouloir prévenir l'animatrice de l'aide aux devoirs en cas d'absence ou de changement.



## RÈGLEMENT - ORGANISATION

(à conserver)

☒ Dès 16h00 les enfants se retrouvent sous le préau de la cour de primaire et ont un temps pour le goûter jusqu'à 16h30. Merci d'apporter le goûter.

☒ Les élèves inscrits ne pourront pas sortir avant 17h30, même si activités sportives. En cas d'absence des parents à 17h30, l'enfant sera conduit à la garderie.

☒ **Par mesure de sécurité, toute absence d'un enfant inscrit doit être signalée par écrit à l'animatrice ou dans le cahier de liaison.**

☒ **Toute absence non justifiée reste due.**

☒ Chacun est tenu de respecter le calme afin de permettre à tous de faire le maximum de travail.

☒ Le matériel rangé dans les casiers appartient aux enfants scolarisés dans cette classe et ne doit en aucun cas être utilisé ou dérangé.

☒ Lorsqu'un élève a terminé son travail, il pourra s'avancer pour le lendemain

☒ En cas d'absence de travail pour les jours suivants, les élèves auront la possibilité de lire ou pour les plus jeunes, de faire des coloriages.

☒ Chacun est tenu de respecter le silence afin de donner la possibilité à ceux qui n'ont pas terminé de finir leur travail.

☒ L'adulte responsable du groupe sera à disposition pour faire réciter les leçons, faire la lecture ou aider à la compréhension des exercices. Toutefois, des devoirs peuvent ne pas être terminés.

☒ Il n'y aura pas d'aide aux devoirs le jeudi et le vendredi précédant les petites vacances et la semaine avant les grandes vacances.

*Nous comptons sur vous pour lire à vos enfants  
ce règlement, pour le bien-être de tous.*



## AIDE AUX DEVOIRS

*S'adresse aux enfants à partir du CE1*

### Horaires:

Les jours d'école

le lundi - mardi - jeudi - vendredi

de 16h00 à 17h30

(de 16h00 à 16h30 temps du gouter)

### Le lieu:

Dans une classe de primaire

### L'encadrement:

L'aide aux devoirs est assurée par 2 employés de la commune

## Inscription obligatoire

### Dossier d'inscription :

- 1 fiche de renseignements (pour les nouveaux) et 1 calendrier
- à retirer auprès des animatrices, à la mairie ou à télécharger sur le site de la commune: [www.neuivy-en-sully.fr](http://www.neuivy-en-sully.fr)
- à redonner à la mairie ou auprès des animatrices

Les places sont limitées à 20 enfants (10 par adulte).

### Tarif 2024

3.10€ la séance

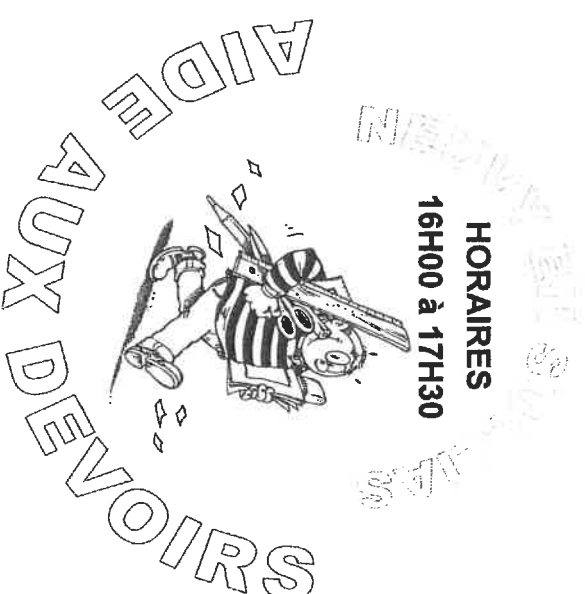
Une facture sera faite par période.

**En l'absence du dossier d'inscription, votre enfant ne pourra pas fréquenter le service de l'Aide aux Devoirs**



## AIDE AUX DEVOIRS

*Coupon à retourner aux animatrices*



Nom:.....

Prénom:.....

Classe:.....

**TARIFS 2024 : 3.10€**

Lundi	Mardi	Jeudi	Vend.